



Des milliers de dollars pour des centaines de RSG

La FIPEQ et le ministère de la Famille signent une entente sur les indemnités de la CSST

Comme annoncé dans le communiqué du 24 avril dernier, la ténacité et le travail acharné de la FIPEQ et de la CSQ pour obtenir des indemnités de la CSST justes et équitables pour les RSG portent fruit.



Une entente a finalement été signée par la présidente de la FIPEQ, madame Kathleen Courville, et par la sous-ministre du ministère de la Famille, madame Line Bérubé. Cette entente apporte enfin une solution à un premier pan du problème des indemnités de la CSST versées aux RSG en retrait préventif ou en accident du travail qui ont soumis une contestation du montant versé dans les délais prévus.

Cette entente prévoit le versement de montants forfaitaires aux RSG ayant reçu des indemnités insuffisantes de la CSST entre le 1^{er} novembre 2008 et le 30 novembre 2010. Après parfois plus de sept ans et demi d'attente, les RSG concernées verront ainsi leurs indemnités substantiellement bonifiées rétroactivement.

Les ADIM recevront bientôt la liste des personnes concernées par un ajustement d'indemnités et elles communiqueront directement avec elles. Les sommes dues pourront ainsi être validées au cours de l'été avant d'être versées.

Il reste maintenant à résoudre l'autre partie du problème, celui des cas survenus depuis le 1^{er} décembre 2010. La FIPEQ-CSQ entend bien mettre toute l'énergie nécessaire pour que là aussi une solution juste et équitable soit trouvée.

Lire le [communiqué de presse publié le 7 juillet 2015](#).

Lire le [message aux membres transmis le 24 avril 2015](#).

Démocratie syndicale

La CSQ en Congrès

Notre centrale, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), a tenu son 41^e congrès triennal à Québec du 26 au 29 juin dernier sur le thème *Agissons ! Ripostons !* Réunissant quelque mille délégués représentant tous les syndicats affiliés à la CSQ, le Congrès a permis de réfléchir, de débattre et d'adopter les grandes orientations, les priorités et les stratégies de l'organisation et ainsi de baliser son intervention durant les trois prochaines années. Le renouveau syndical et la riposte aux attaques gouvernementales ont été au centre des débats.



Pour en savoir plus, la CSQ a mis en ligne des pages Web consacrées au [Congrès CSQ 2015](#).

Un nouveau conseil exécutif à la CSQ

Le Congrès CSQ 2015 a aussi été l'occasion d'élire un nouveau conseil exécutif. Louise Chabot, Line Camerlain et Daniel B. Lafrenière ont vu leur mandat reconduit pour les trois prochaines années. Quant à Sonia Éthier et Mario Beauchemin, ils font leur entrée au Conseil exécutif de la CSQ et y entament leur premier mandat. Sonia Éthier était présidente du Syndicat de l'enseignement du Bas-Richelieu (FSE-CSQ) et Mario Beauchemin, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ).

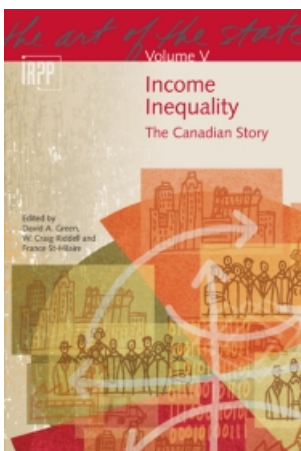
Le Conseil exécutif de la CSQ se compose maintenant de :

- Louise Chabot, présidente ;
- Sonia Éthier, première vice-présidente ;
- Line Camerlain, deuxième vice-présidente ;
- Mario Beauchemin, troisième vice-président ;
- Daniel B. Lafrenière, secrétaire-trésorier.

Pour mieux connaître vos nouveaux élus, rendez-vous sur le site de la CSQ à la page [Conseil exécutif](#).

Étude sur la réduction des inégalités de revenu

Investir en petite enfance



Selon une récente étude publiée par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), pour réduire les inégalités de revenu dans la société, l'augmentation des investissements en éducation ne suffit pas. Les auteurs de l'étude, Kelly Foley et David Green, soulignent qu'il est primordial de bien cibler ces investissements.

Choisir par exemple de hausser le niveau d'éducation et de n'investir que dans l'enseignement universitaire tendrait à favoriser les enfants des familles à revenu moyen et supérieur, et du même coup à creuser les inégalités. Par contre, un investissement ciblé dans le développement de la petite enfance au profit des familles à faible revenu contribuerait à réduire davantage les inégalités.

Une approche efficace consisterait donc à privilégier la mobilité sociale à long terme en focalisant l'investissement dans le capital humain sur la petite enfance et l'adolescence, y compris sur des services de garde de qualité et des transferts destinés aux familles à faible revenu. Ces mesures ayant prouvé leur capacité d'amoindrir les obstacles socioéconomiques qui empêchent les enfants de ces familles de réaliser leur plein potentiel, elles pourraient en même temps contribuer à réduire les inégalités à long terme et entre générations.

On peut télécharger l'[étude de Kelly Foley et David Green](#) sur le site de l'[IRPP](#). Celle-ci est rédigée en anglais, mais un [résumé en français](#) est disponible.

Nos syndicats représentent plus de monde

C'est toujours avec plaisir que la FIPEQ-CSQ apprend que de nouveaux groupes ont joint ses syndicats affiliés. La Commission des relations du travail vient, en effet, d'accréditer le Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal (SIPEM-CSQ) pour représenter les 19 personnes salariées du CPE Les Lutins du Boulevard à Montréal. Par ailleurs, le personnel salarié du CPE Les petits collégiens à Trois-Rivières fait le choix de se syndiquer ce qui a donné l'occasion de fonder le Syndicat des intervenantes en petite enfance Mauricie – Centre-du-Québec (CSQ). Bienvenue !

Plus tôt cette année, d'autres intervenantes en petite enfance ont choisi un syndicat CSQ pour défendre leurs droits. C'est le cas des 35 personnes salariées du CPE La Cigale et la Fourmi à Val-des-Monts qui ont rejoint les 12 autres nouvelles syndiquées du CPE La Ribambelle d'Aylmer au sein du Syndicat des intervenantes en petite enfance de l'Outaouais (CSQ). Quant au Syndicat des intervenantes en petite enfance de Québec (SIPEQ-CSQ), il a accueilli les 63 personnes salariées du CPE au Jardin de Dominique à Beauceville.

La FIPEQ-CSQ est persuadée que toutes ces personnes ont fait le bon choix et leur souhaite la plus cordiale des bienvenues parmi nous.

Pour se garder en santé

Quelques conseils d'été

Se protéger du soleil

Porter des vêtements couvrants et un chapeau ou une casquette.

Appliquer une quantité suffisante de crème solaire à facteur de protection solaire (FPS) élevé.

Éviter de s'exposer en plein soleil durant les heures les plus chaudes et préférer les zones ombragées.

Survivre à la canicule

Prévenir les coups de chaleur en diminuant l'intensité des activités physiques.

Boire en quantité suffisante même si on n'a pas soif.

Profiter de ses vacances

Passer un bel été à relaxer et à refaire le plein d'énergie pour un retour en forme.

Bonnes vacances !



La publication de l'Info FIPEQ prend une pause estivale et reviendra à une parution régulière à la rentrée. D'ici là, la FIPEQ-CSQ utilisera d'autres moyens pour communiquer avec vous au besoin.

Nous vous souhaitons de profiter de belles vacances. Quant à nous, nous préparons notre plan d'action et reviendrons en forme pour attaquer une nouvelle année.

Passez un bel été et rendez-vous à la rentrée !

**Pour communiquer avec la
Fédération des intervenantes
en petite enfance du Québec
(FIPEQ-CSQ)**

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Sans frais : 1 800 465-0897
Télécopie : 514 356-9999

